

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 657

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 20

À l'alinéa 9, substituer au mot :

« ses »

le mot :

« leurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.